

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. PRIBETICH)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Budget Supplémentaire de l'exercice 2013 - Décision modificative n° 1 - Approbation

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif pour 2013 ayant été voté en décembre 2012, sans reprise anticipée des résultats, il convient de procéder à l'adoption d'un budget supplémentaire pour 2013.

Ce budget a pour objet de procéder à la reprise dans le budget 2013 des résultats de l'exercice 2012, au vu des résultats du compte administratif et des décisions d'affectation du résultat, ainsi que des restes à réaliser.

Il permet également de procéder à des ajustements des prévisions par rapport au budget primitif, et à des inscriptions nouvelles en dépenses comme en recettes.

EQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Pour le budget général, le résultat de l'exercice 2012 restant disponible, après couverture du déficit de la section d'investissement et financement des restes à réaliser, pour le financement des mesures nouvelles du budget supplémentaire s'élève à 4,78 M€, soit 1,8% du volume global du compte administratif 2012.

Le projet de budget supplémentaire 2013 comprend des opérations nouvelles en dépenses, hors reprise des résultats, des restes à réaliser de 2012, et hors opérations d'ordre, à hauteur de :

- 12 553 857,44 euros au total (soit 4,7 % des crédits ouverts au budget primitif 2013)
- dont 2 419 414,16 euros en fonctionnement (soit 1,1% des crédits ouverts au budget primitif 2013)
- dont 10 134 443,28 euros en investissement (soit 18,9% des crédits ouverts au budget primitif 2013).

Des recettes réelles de fonctionnement supplémentaires sont intégrées pour 3,3 M€, ce qui permet de préserver l'intégralité du résultat de 2012 pour le financement de l'investissement.

Des recettes réelles d'investissement nouvelles sont prévues pour 3,9 M€.

L'équilibre financier du budget supplémentaire permet ainsi de financer les dépenses d'investissement supplémentaires sans recourir à l'emprunt : ainsi, à l'issue du BS 2013, les crédits ouverts prévoient donc toujours un désendettement de 1,85 M€ sur l'exercice 2013.

BUDGET PRINCIPAL

L'équilibre général du budget supplémentaire se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012 après affectation		4 784 125,60
Restes à réaliser de 2012	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire		4 784 125,60
Propositions nouvelles	5 835 264,16	1 051 138,56
Dont opérations réelles nouvelles	2 405 414,16	976 137,56
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 835 264,16	5 835 264,16
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012	4 129 699,77	
Restes à réaliser de 2012	13 191 403,11	1 396 000,00
Affectation		15 925 102,88
Propositions nouvelles	7 880 501,00	7 880 501,00
Dont opérations réelles nouvelles	7 271 300,00	3 916 451,00
TOTAL INVESTISSEMENT	25 201 603,88	25 201 603,88

- **Concernant les dépenses réelles de fonctionnement**, les crédits nouveaux s'élèvent en opérations réelles à 2,4 M€, soit un ajustement à hauteur de 1,16% des crédits ouverts au budget primitif, avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
011 - Charges à caractère général	2 474 363,16
012 - Charges de personnel	- 450 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	69 059,00
014 - Atténuations de produits	120 000,00
66 - Charges financières	- 400 000,00
67 - Charges exceptionnelles	591 992,00
TOTAL DEPENSES REELLES	2 405 414,16

- **Sur les charges à caractère général** : les principaux postes de progression concernent les divers travaux de réparation des dégâts occasionnés par les inondations (bâtiments, berges, voirie...) pour 741 K€, les prestations nécessaires à la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires (260 K€), la reprise en gestion directe (marché de prestation de services) du camping du Lac et du Port du Canal (212 K€). En outre, 183 K€ de charges nouvelles sont inscrites pour les frais d'entretien de la voirie, et 150 K€ pour les consommations de fluides.

- Les crédits afférents aux **charges de personnel** sont réduits de 450 000 euros, dont 250 000 € réaffectés au chapitre 65 pour le financement des nouvelles mesures concernant les cotisations de retraite des élus.

- **Sur le chapitre 65**, les opérations nouvelles concernent essentiellement le financement des mesures sur les cotisations de retraite des élus (+250 K€), et la suppression pour 2013 des crédits de subvention au Grand Dijon pour les correspondants de nuit (- 133K€).

- **Sur le chapitre 014**, les opérations nouvelles concernent les dégrèvements de taxe d'habitation sur les locaux vacants (50 K€) et la prise en compte des nouveaux critères de contribution de la Ville au Fonds de Péréquation des Recettes Communales et Intercommunales (+ 70 K€).

- Les crédits concernant les **charges financières** sont réduits de 400 K€, au vu du niveau des taux d'intérêt.

- **Des charges exceptionnelles** supplémentaires sont prévues à hauteur de 592 K€ : elles concernent essentiellement une subvention complémentaire de 300 K€ à l'Opéra (avance pour le financement de l'orchestre du Ring et complément face aux baisses de financements des autres partenaires) et la subvention exceptionnelle de 121 K€ au CCAS pour le reversement du produit de la vente des vins.

- **Les recettes réelles de fonctionnement nouvelles, hors résultat reporté, s'établissent à 976 K €,** avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
70 - Produit des service et du domaine	172 213,56
73 - Impôts et taxes	- 360 000,00
74 - Dotations et subventions	262 304,00
77 - Produits exceptionnels	901 620,00
TOTAL RECETTES REELLES	976 137,56

- **Les produits des services** progressent de 172 K€, avec notamment 96 K€ au titre de la reprise en gestion directe du camping du Lac et du Port du Canal (recettes auparavant encaissées par le délégataire).

- **Les impôts et taxes** sont en baisse de 360K€, essentiellement sous l'effet d'une importante moins-value anticipée sur le produit des droits de mutation : - 500 K€ par rapport aux prévisions du budget primitif, au vu des encaissements des premiers mois de l'année. En revanche, le produit de la taxe de séjour progresse à nouveau : +35 K€.

- **Les dotations et participations sont en hausse de 262 K€** : les dotations et compensations de l'Etat sont en baisse de 66 K€ par rapport aux prévisions du budget primitif à l'issue des notifications (+ 12 K€ pour la DGF / - 78 K€ pour les compensations fiscales). 200 K€ de participations supplémentaires sont prévus au titre de l'aide au démarrage de l'Etat pour la réforme des rythmes scolaires, et 90 K€ de

recettes sont inscrites pour l'aide au financement des des dommages causés par les inondations (fonds de solidarité).

- **Des recettes exceptionnelles** supplémentaires sont prévues pour 901 K€ : elles concernent des reversements d'excédents de clôture d'opérations conduites par la SEMAAD (ZAC Junot et ZAC Espace Champollion) pour 550 K€, et les remboursements d'assurance attendus suite aux inondations pour 200 K€. Enfin, les produits issus de la vente aux enchères des vins sont inscrits à ce budget supplémentaire : +151 K€.

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de dégager un virement supplémentaire de 3,43 M€ au profit du financement de la section d'investissement.

➤ **Les dépenses réelles d'investissement nouvelles s'élèvent à 7,27 M€ :**

	Opérations nouvelles
16 - Emprunts et dettes assimilées	46 700,00
20 - immobilisations incorporelles	108 000,00
21 - Immobilisations corporelles	3 929 000,00
23 - Travaux en cours	3 105 100,00
204 - Subventions d'équipement versées	- 1 980 000,00
26 - Participations et créances	62 500,00
27 - Autres immobilisations financières	2 000 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	7 271 300,00

Outre divers ajustements de crédits en fonction de l'avancement des opérations, trois points majeurs concentrent l'essentiel des dépenses d'investissement nouvelles :

- les opportunités foncières : + 3M€ (équilibrés en recettes) pour le financement des préemptions
- les opérations de rénovation de la voirie : +2,5 M€
- l'inscription des crédits nécessaires à l'achèvement de la première tranche de rénovation du Musée des Beaux Arts (crédits inscrits au budget 2012, mais non reportés) : 1,9 M€.

Concernant le chapitre 27 « autres immobilisations financières », les mouvements concernent la réaffectation comptable des participations prévues au budget primitif concernant les opérations menées en concession par la SPLAAD : prévues au BP en subventions d'équipement, elles sont réimputées en avances, à enveloppe constante.

➤ **Les recettes réelles d'investissement nouvelles sont de 3,9 M€,** avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
10 - Dotations et fonds propres	
024 - Produits des cessions d'immobilisation	2 195 601,00
13 - Subventions d'investissement	- 884 150,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	280 000,00
27 - Autres immobilisations financières	2 325 000,00
TOTAL RECETTES REELLES	3 916 451,00

Les principaux mouvements sont les suivants :

- + 2,2 M€ pour les produits de cession : contrepartie des crédits ouverts en dépenses pour des préemptions (rétrocessions) et ajustement des crédits ouverts au budget primitif
- + 2,32 M€ pour la cession de droits à bâtir à la SCI Clémenceau-Marbotte
- baisse de 358 K€ pour le produit des amendes de police, au vu des notifications de l'Etat
- baisse de 526 K€ pour les subventions reçues : + 900 K€ pour la rénovation du Musée des Beaux Arts (contrepartie des crédits ajoutés en dépenses) / - 750 K€ pour le financement des travaux du Parc des Expositions par le Conseil général : décalage de l'échéancier de versement par le Département / - 133 K€ pour la subvention du Conseil général aux opérations de rénovation de voirie : suppression de

l'éligibilité de Dijon / - 522 K€ de subvention de l'ADEME pour la piscine du Carrousel : opération différée.

Grâce au virement dégagé par la section de fonctionnement, les opérations du budget supplémentaire en section d'investissement peuvent être financées sans recours à l'emprunt.

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012	-	-
Restes à réaliser de 2012	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire	-	-
Propositions nouvelles	14 000,00	14 000,00
Dont opérations réelles nouvelles	14 000,00	14 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	14 000,00	14 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012		934 718,60
Restes à réaliser de 2012	396 575,32	
Propositions nouvelles	539 243,28	1 100,00
Dont opérations réelles nouvelles	538 143,28	-
TOTAL INVESTISSEMENT	935 818,60	935 818,60

Sur ce budget annexe, le point majeur est l'inscription d'une ligne budgétaire de 538 K€ de provision pour des travaux futurs dans les parkings, compte tenu de l'excédent d'investissement dégagé.

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012 après affectation	-	-
Restes à réaliser de 2012	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire	-	-
Propositions nouvelles	-	-
Dont opérations réelles nouvelles	-	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012	115 735,73	
Restes à réaliser de 2012	1 977,30	
Affectation		117 713,03
Propositions nouvelles	-	-
Dont opérations réelles nouvelles	-	-
TOTAL INVESTISSEMENT	117 713,03	117 713,03

Sur ce budget annexe, il n'y a pas d'opérations nouvelles inscrites au budget supplémentaire, qui comprend exclusivement les écritures de reprise des résultats et des restes à réaliser de 2012.

BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU-BOUDRONNÉE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012 après affectation	-	-
Restes à réaliser de 2012	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire	-	-
Propositions nouvelles	2 325 000,00	2 325 000,00
Dont opérations réelles nouvelles	-	2 325 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 325 000,00	2 325 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2012		
Restes à réaliser de 2012		
Affectation		
Propositions nouvelles	2 325 000,00	2 325 000,00
Dont opérations réelles nouvelles	2 325 000,00	-
TOTAL INVESTISSEMENT	2 325 000,00	2 325 000,00

Sur ce budget annexe, les opérations réelles nouvelles s'élèvent à 2,32 M€ en recettes de fonctionnement et 2,32 M€ en dépenses d'investissement : elles concernent l'encaissement du produit de la cession de droits à bâtir à la SCI Clemenceau-Marbotte, et son reversement au budget principal.

Après avoir examiné ces différentes propositions, et si vous suivez l'avis favorable de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le budget supplémentaire de l'exercice 2013, conformément au document budgétaire annexé.

En mouvements réels

Budget principal	26 997 817,04
Budget du Stationnement	948 718,60
Budget de l'Auditorium	117 713,03
Budget de la Zac Clemenceau-Boudronnée	<u>2 325 000,00</u>
TOTAL	30 389 248,67

En mouvements budgétaires

Budget principal	31 036 868,04
Budget du Stationnement	949 818,60
Budget de l'Auditorium	117 713,03
Budget de la Zac Clemenceau-Boudronnée	<u>4 650 000,00</u>
TOTAL	36 754 399,67

2 - me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur des chapitres tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

Rapport adopté à la majorité :

pour : 46

Non-participation au vote : 9